

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 30 (1922)
Heft: 2

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE

L'exposition si intéressante du Vieux-Lavaux dont la *Revue historique vaudoise* a parlé en son temps (voir notre numéro de mai 1921) a eu pour conséquence la création d'une association du même nom, le dimanche 18 décembre dernier à Cully. Une trentaine de personnes ont décidé la fondation de la Société et chargé un comité provisoire de quinze personnes de rédiger un projet de statuts. Le bureau de la Société de développement de Chexbres qui fut l'initiateur de l'exposition du Vieux-Lavaux, soit M. Penard, président et M. Bertrand, secrétaire reste en fonction dans le nouveau comité provisoire et recevra les adhésions.

* * *

Le mardi 20 décembre dernier, la Société du Vieux-Moudon a eu son assemblée générale annuelle qui groupait une soixantaine de membres. M. le Dr René Meylan présidait. Il a rappelé le souvenir des membres de la Société disparus depuis la dernière réunion, entre autres le peintre Eugène Burnand et le Dr Alfred Chatelanat, syndic de Veytaux.

M. Aloïs Cherpillod, avocat à Moudon, a narré, sous le titre de « Un solliciteur de marque », le passage de François Bonivard à Moudon, le 25 mai 1530. En 1531, a-t-il dit, Genève abattit une partie de ses murailles et fit ainsi disparaître le prieuré de Saint-Victor, qui a joué un rôle important dans les destinées et les malheurs de François Bonivard. Né en 1493, Bonivard fut le successeur de son oncle dans la charge de prieur. Intelligent, instruit, il aurait peut-être joué un rôle en vue à la cour de Savoie ; mais, à la mort de son oncle, il fit don à la ville de Genève de trois couleuvrines servant à la défense du prieuré de Saint-Victor, et que le défunt, par testament, avait exprimé le désir de voir convertir en cloches.

Le duc de Savoie, qui convoitait ces couleuvrines, ne pardonna pas ce don, d'où les péripéties de la vie de Bonivard. Arrêté une première fois, il fut relâché à condition de renoncer à son prieuré. Après des démarches infructueuses pour rentrer

en possession de son bien, Bonivard céda à la ville de Genève le prieuré de Saint-Victor en s'en réservant les revenus. C'est pendant la seconde partie de sa vie que Bonivard rédigea, avec Froment, les « Chroniques de la ville ». Il écrivit d'autres ouvrages encore et mourut en 1570, âgé de 77 ans. Marié quatre fois, il fut malheureux avec deux de ses femmes. La fin de sa vie fut pauvre et misérable.

Ce qui amena Bonivard à Moudon, en mai 1530, c'était toujours la rivalité entre la Savoie et Genève. Si Bonivard ne fut pas le héros légendaire des libertés genevoises, il fut courageux et hardi, bon patriote, travaillant à l'indépendance genevoise. Il s'agissait, en cour baillivale de Moudon, d'examiner une affaire avec le comte Jean II de Gruyère. Bonivard vint à Moudon dans l'intention de déjouer les menées du duc contre Genève et contre le traité de combourgeoisie entre cette ville d'une part, Berne et Fribourg de l'autre. Le duc demandait aussi à Bonivard de céder le prieuré de Saint-Victor à une maison religieuse de Chambéry, en échange d'une pension annuelle.

M. Cherpillod a décrit l'arrivée de Bonivard à Moudon, monté sur sa mule. Il se rend à l'Hôpital de la Vierge-Marie, sur l'emplacement de l'Hôtel-de-Ville actuel, où devaient se tenir les séances solennelles. Bonivard n'obtint pas ce qu'il espérait et l'on prépara certainement, à Moudon, un guet-apens contre le malheureux prieur. Un des agents du duc, François Noël, retint Bonivard et lui offrit l'un de ses valets comme guide. Tout un complot avait été organisé pour s'emparer de Bonivard, malgré le sauf-conduit qu'il tenait du duc de Savoie. On se met en route par le Jorat. Comme Bonivard et son guide arrivent à Sainte-Catherine, une bande sort des taillis, attaque le prieur et, d'un coup de couteau, tranche la ceinture de son épée. Bonivard est alors amené à Chillon. Ainsi le duc de Savoie se débarrassa d'un adversaire gênant. On sait que Bonivard fut délivré en 1536 par les troupes bernoises, alliées de Genève, lors de la conquête du Pays de Vaud.

M. le Dr René Meylan a donné ensuite lecture d'une série de mots curieux, d'ordonnances bien amusantes qu'il a tirés des « Manuaux du Conseil de ville de Moudon ». On y apprend que les « régents » battaient parfois les élèves jusqu'au sang et que le pasteur Chatelanat était un autoritaire, réclamant sans cesse

des droits imaginaires et protestant contre la violation de prétendues prérogatives. Quant au pasteur Gay, de Thierrens, il savait citer la Bible à propos. Comme on lui réclamait le paiement de l'« ohmgeld » il déclara en être exempt par décision de l'Ecriture Sainte : « Nous faisons savoir qu'il ne peut être levé ni tribut, ni impôt, ni droit de passage sur aucun des prêtres, des lévites, des chantres, des portiers et des serviteurs de cette maison de Dieu. » (Esdras VII : 24.)

BIBLIOGRAPHIE

75^{me} Anniversaire de la Société vaudoise d'Etudes notariales Lausanne, 1845-1920.

La Société vaudoise d'Etudes notariales a célébré il y a un an, par une fête, le 75^{me} anniversaire de sa fondation. Elle a voulu en outre conserver un souvenir palpable soit de son activité pendant trois quarts de siècle, soit de cette fête. Elle publie dans ce but une plaquette renfermant en outre la liste de ses membres dès sa fondation. Cette brochure réjouira les adhérents de la Société aussi bien que leurs amis et étonnera le grand public par ses enluminures et illustrations funambulesques, et intéressantes... pour quelques initiés.

* * *

Fribourg et ses monuments

par Victor-H. Bourgeois¹.

M. Victor-H. Bourgeois a abondamment profité de ses séjours prolongés à Fribourg pour explorer les richesses archéologiques, architecturales et artistiques de cette ville. Il y a pris un vif intérêt ; il a fait plus : il a publié un élégant volume qui se présente très bien sous sa reliure en toile souple et son format pratique. En archéologue épris de tout ce qui est beau, M. Bourgeois

¹ *Fribourg et ses monuments. Guide archéologique et historique de Fribourg.* Fribourg, Fragnière frères, 1921.